

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse, etc.

CAHORS					ARRIVÉES A					CAHORS		MONTAUBAN		TOULOUSE	
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)	
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	5 ^h 5 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.	
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.	
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —		4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	7 14 —	5 25 s.	7 45 —	5 10 s.	8 30 —	9 50 —	

Train de foire : Départ de Libos à 7^h 10^m matin. — Arrivée à Cahors à 9^h 15^m matin.

Cahors, le 24 Janvier.

La Chambre et le scrutin de liste

La question du scrutin de liste va soulever inévitablement celle de la durée des pouvoirs de la Chambre actuelle.

Un important problème va se poser ainsi devant les députés d'ici à quelques semaines.

Voici à ce sujet quelques renseignements intéressants :

Régulièrement, la Chambre, quoique élue le 21 août 1881, verra ses pouvoirs durer légalement jusqu'au 28 octobre 1885, car son mandat date seulement du 28 octobre 1881, jour de son installation.

La Chambre des 14 et 28 octobre 1877 a duré, en effet, jusqu'au 28 octobre 1881 pour accomplir son mandat de quatre années.

Actuellement, si l'on s'en tient aux termes stricts de la loi, la Chambre a donc encore neuf mois d'existence.

Mais il semble difficile de concilier ce fait avec le vote prochain du scrutin de liste si, comme on le croit généralement, cette forme de scrutin doit être rétablie dans le courant de mars.

Une tradition constante a toujours porté, en effet, à considérer le vote d'une nouvelle loi électorale comme le testament de la Chambre qui a voté cette loi.

Cela est tellement vrai qu'il est d'usage d'introduire dans toute nouvelle loi électorale une disposition interdisant de procéder à des élections partielles sous l'empire de l'ancienne loi jusqu'au renouvellement intégral de la Chambre.

On a précisément introduit une disposition de ce genre dans la proposition sur le scrutin qui va venir en délibération.

La Chambre va donc se trouver placée

dans cette alternative ou de voir abrégier la durée de son mandat de quelques mois, ou d'interdire toute élection partielle, c'est-à-dire de laisser vacants pendant six ou sept mois les trente et quelques sièges que l'élection d'un nombre égal de députés comme sénateurs va priver de leurs titulaires.

Le gouvernement s'est déjà préoccupé de cette grave question, et nous croyons savoir que, dans un des conseils des ministres il y a quelques semaines, on a envisagé ces diverses éventualités.

La constitution fournit le moyen de dissoudre la Chambre, on le sait. Il suffit que le président de la République obtienne du Sénat l'autorisation d'effectuer cette dissolution.

Mais personne dans le cabinet n'a jugé qu'on pût recourir à ce procédé.

Quant au président de la République, en particulier, il a déclaré avec une grande énergie que jamais il ne prendrait la responsabilité de demander au Sénat la dissolution de la Chambre ne fût-ce que quelques jours avant l'expiration de son mandat.

Par contre, si la Chambre, par une manifestation non douteuse de sa volonté, sollicitait elle-même une abréviation de son mandat, M. Grévy n'hésiterait pas à déférer à ce désir, en recourant au moyen que la constitution met à sa disposition.

La question des élections générales anticipées dépend donc de la Chambre, seule.

La Chambre aura à décider au cours de la session qui va reprendre le 27 janvier prochain, ce qu'elle entend faire à cet égard.

Le cas qui se présente est sans précédent dans notre histoire parlementaire.

On ne sait pas encore dans quelles formes la Chambre, si elle jugeait nécessaire de

réclamer l'abréviation de son mandat, pourrait le faire.

Serait-ce par voie de résolution votée en séance publique et n'ayant pas le caractère législatif, mais simplement celui d'une motion d'ordre intérieur ?

Serait-ce, au contraire, par vote de délibération des divers groupes parlementaires ?

La question n'est que posée ; mais il est encore difficile de prévoir la solution qui lui sera donnée.

La Chambre et les droits sur les céréales.

Par ce temps de crise agricole, nos lecteurs estimeront qu'il est du plus haut intérêt de mettre sous leurs yeux toutes les pièces du grand procès qui est pendant devant le Parlement et l'opinion publique. Nous parlerons donc aujourd'hui du rapport remarquable que vient de publier M. Georges Graux, député, sur la modification du tarif général des douanes en ce qui concerne les droits sur les céréales.

Ce rapport a été rédigé au nom de la commission nommée par la Chambre des députés pour examiner les propositions de loi de MM. Graux, Edmond Robert et Ganault, qui tendaient toutes les trois au relèvement des droits. Le travail de M. Graux débute par des considérations qui, quoique étant d'un ordre un peu général, méritent de ne pas être passées sous silence.

La crise agricole a atteint un tel degré d'intensité qu'une vive agitation s'est manifestée parmi les populations rurales. Les récoltes de 1882 et de 1883, bien que supérieures aux années moyennes, n'ont donné aucun profit aux agriculteurs. Pendant que naissait en France cette crise sur les céréa-

les, la situation des pays étrangers était plus que satisfaisante. Quant à la récolte de 1884, elle a été si abondante, non seulement en France, mais encore en Russie, aux Indes, aux Etats-Unis, dans toute l'Europe et dans le monde entier, qu'elle a accentué les bas prix et n'a pas diminué les souffrances si aiguës de l'agriculture française.

M. Georges Graux part de cette situation pour demander une protection sérieuse en faveur de l'agriculture. Notre impartialité nous fait un devoir de mettre des arguments sous les yeux du lecteur, car la solution de cette grave et délicate question réclame le concours de tous les hommes intelligents.

« Sans contester, dit M. Georges Graux, « la nécessité des réformes dignes de ce « nom, sans méconnaître que c'est ; au « perfectionnement des méthodes, à l'usage « plus général et mieux approprié des « engrais, à l'application constante et raisonnée des découvertes de la chimie et de « l'agriculture à tous les degrés, au con- « cours plus efficace des stations agrono- « miques, à la réduction du prix des trans- « ports, enfin aux dégrèvements successifs « des charges qui écrasent la propriété fon- « cière, que les agriculteurs doivent de- « mander la prospérité, — les représentants « de la grande, de la moyenne et de la « petite culture ont été presque unanimes « pour réclamer une mesure dont l'effet « pût être immédiat. Un immense cri de « protection a retenti dans la France en- « tière. Plus de vingt conseils généraux se « sont faits l'organe des doléances du monde « agricole. »

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(15)

JUANA

PREMIÈRE PARTIE

Geoffroy Lamar et la petite Eléonore y venaient souvent aussi.

Leur conversation et leur société égayaient bien un peu l'enfant, mais les bons résultats contrebalançaient les mauvais.

Cependant, après quatre ou cinq jours passés ainsi au chevet de la malade, dans un calme anormal, Franck se sentit accablé, et l'invitation des Sleaford fut accueillie avec empressement.

— Ces jours-là, nous offrons toujours un petit présent aux filles, fit-il observer à Geoffroy. Pas de bouquets... les fleurs, ça se fane. Quelque chose de substantiel et de solide. J'ai apporté quelque fois pour ma part un jambon, un plum-cake, un dindon, du vin de Porto, et autres gracieuses bagatelles. Cette fois-ci, en signe de reconnaissance spéciale, mon intention est d'arriver escorté d'une douzaine de bouteilles de champagne. Quant à vous, pour vos débuts, vous serez exempt de toute taxe. L'honneur de votre présence suffira.

— Je suis étonné, Franck, que vous aimiez à fréquenter ces gens-là. Vous paraissez enchanté.

— Certainement, mon jeune et aristocratique ami ! La nature humaine m'intéresse dans toutes

ses variétés. Laissez donc là toutes vos fastidieuses idées du Grand-Château, et vos toilettes du soir, mettez-moi un habit de chasse et venez vous amuser.

Ils arrivèrent les derniers.

La Maison-Rouge était pleine d'animation lorsqu'ils en approchèrent, et le son du violon d'Alfred les accueillit à leur entrée.

Une demi-douzaine de jeunes filles en robe de mousseline de couleurs claires, étaient là et représentaient la société des Sleaford à Brightbrook.

Les jeunes gens étaient, en général, plus élégants et plus nombreux.

Les pièces du rez-de-chaussée paraissaient prêtes à déborder lorsque les deux derniers invités y pénétrèrent.

Un instant de silence, causé par l'étonnement, accueillit l'entrée de Geoffroy Lamar ; mais il fut de courte durée ; le groupe joyeux, rassemblé là, n'était jamais longtemps étonné.

— Pour l'amour du ciel, ne me présentez à personne, dit tout bas Geoffroy, agacé et effrayé à la vue des relations de Franck ; j'arriverai au port tout seul.

Il n'y avait là qu'un visage qu'il reconnut : celui de Georges Blacke, et il alla chercher un refuge auprès de lui.

Georges Blacke était un beau jeune homme ; il était pauvre, mais il fréquentait le monde ; sa mère était veuve et elle donnait des leçons de musique dans le village.

Georges, son fils unique, commençait alors la vie dans les bureaux du *Journal de Brightbrook* ; il avait environ dix-huit ou dix-neuf

ans... les autres jeunes gens avaient dépassé vingt ans.

Mais Blacke était destiné à jouer un rôle plus élevé que celui de chaperon.

Tous les invités étaient réunis dans la pièce qu'on appelait pompeusement le salon.

Alfred, le virtuose de la famille, était perché sur une estrade tremblante, afin de ne pas diminuer, en l'encombrant, l'espace restreint abandonné à ses hôtes.

On valsait.

Franck tourbillonnait avec Laure, bien entendu ; Blacke avait le bonheur de soutenir Lise ; cinq autres couples tournaient et se heurtaient les uns contre les autres, avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur.

Geoffroy avait entendu beaucoup de valses, mais jamais la vivacité et l'entrain de celle-ci n'avait été égalés devant lui.

C'était par une soirée des premiers jours d'août ; la pleine lune d'été répandait sa pâle splendeur au-dehors, sur toute la nature.

Le tourbillon vivant qui passait devant lui étourdissait tellement le pauvre Lamar, qu'il se leva et passa dans la cuisine.

Ce réduit modeste n'était occupé que par deux personnes : Daniel Sleaford et une petite fille de douze ans, à peine vêtue, qui semblait être l'aide de cuisine.

Daniel était le chef ; de bonne heure, il avait fait preuve d'un talent culinaire remarquable. Après plusieurs années d'étude, ce talent s'était élevé à la hauteur d'un véritable génie.

Daniel était penché sur une marmite fumante, qui laissait échapper des odeurs qui se répandaient

daient dans la nuit silencieuse.

La petite personne, qui l'assistait d'un air maussade et nonchalant, vidait de nombreux paniers et dressait leur contenu sur les tables de sapin, couvertes alors de nappes d'une blancheur immaculée, de vaisselle de Delft bleu, de fourchettes à deux dents, et d'une collection de couteaux très variés.

Daniel Sleaford devait faire preuve d'habileté pour avoir un œil sur ses préparatifs et l'autre sur son aide, afin de s'assurer qu'elle ne dérobaît, à son profit, aucune des friandises.

Les tables craquaient sous l'abondance, sous la profusion des mets ; il y avait, d'abord et avant tout, le champagne, les belles bouteilles au col d'argent, apportées par Franck ; puis une bourriche de petites langues de mouton bien épicées, attention délicate de Georges Blacke, qui avait un faible pour ce mets ; un plum-cake recouvert d'une couche de sucre d'un pouce d'épaisseur, galante offrande d'un jeune pâtissier de Brightbrook ; un gigot d'agneau, flanqué de haricots assaisonnés à la menthe ; un flacon de pickles mélangés, une tranche de fromage, une boîte de biscuits sucrés, et nombre d'autres friandises données par le représentant de la noble corporation des épiciers ; en outre, une théière en faïence, remplie de thé, était préparée pour les dames ; de l'eau-de-vie et maints spiritueux, ainsi qu'une boîte de cigares, ornaient une des tablettes du dressoir.

Un souper digne de Brillat-Savarin ou des Dieux de l'Olympe, comme on voit.

Geoffroy s'assit sur le rebord d'une des fenêtres ouvertes, pour essayer de respirer ; malgré

M. Graux a raison quand il parle de l'insistance des conseils généraux. Les documents officiels que nous avons sous les yeux nous disent que des droits protecteurs ont été réclamés par les départements : de l'Aisne, Eure, Eure-et-Loir, Côtes-du-Nord, Loire Inférieure, Nord, Pas-de-Calais, Oise, Indre, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Marne, Ardennes, Côte-d'Or, Haute-Saône, Yonne, Vendée, Dordogne, Haute-Garonne, Basses-Pyrénées. Le conseil général de Seine-et-Oise a demandé l'abaissement des droits de douane sur les matières qui servent à l'exploitation de la terre, à la fabrication des engrais et au transport des denrées.

D'autre part, un certain nombre d'agriculteurs ont protesté contre le relèvement des droits. Il s'est même constitué, sous la présidence de M. Léon Say et sous le patronage d'économistes éminents, une association, qui s'est appelée successivement « Ligue anti-protectionniste » et « Ligue contre le renchérissement du pain et de la viande. » En présence de cette puissante manifestation, les chambres de commerce de Paris, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Saint-Quentin et Saint-Omer, etc. et la chambre syndicale des grains et farines de Paris sont venues joindre leurs vœux à ceux des sociétés d'agriculture et ont réclamé des droits de douane sur les céréales.

Le rapporteur parlementaire constate que les droits protecteurs sont réclamés avec une certaine insistance par les populations rurales. Mais quel sera le but atteint par ces droits? Quelle influence exerceront-ils sur le marché et la situation agricole? Dans l'esprit de M. Georges Graux, le doute ne saurait être permis : les droits auront pour effet de limiter strictement l'importation étrangère aux besoins de la consommation indigène, afin de favoriser le développement de notre production française. Les droits sur les blés étrangers ne doivent pas être une barrière infranchissable fermant nos frontières aux produits des autres pays, mais un réseau aux mailles assez lâches pour ne laisser pénétrer que les céréales nécessaires à nos approvisionnements. Les droits auraient donc un caractère modérateur et non prohibitif. Ils pourraient être un obstacle à la spéculation; mais ils ne seraient qu'un régulateur pour l'importation.

M. Graux poursuit ensuite l'examen de la situation agricole. La petite et la moyenne culture sont frappées, selon lui, non moins cruellement que les grands domaines.

Le lin et le chanvre, qui étaient des produits rémunérateurs pour le petit fermier, ont aujourd'hui presque disparu. Seule, la culture herbagère, ce quasi-monopole de la grande propriété, donne encore quelques

maigres bénéfices. Dans l'Aisne, un de nos premiers départements agricoles, le produit brut a diminué en 1882. Quant aux campagnes fermières de 1883 et 1884, elles se sont soldées par zéro ou par des pertes plus ou moins considérables. On estime à environ 1.700.000 le nombre des individus (hommes, femmes et enfants) pouvant bénéficier des droits de douane sur les blés étrangers.

En ce qui concerne le bétail, il paraît résulter que, depuis la modification des droits en 1880, le bœuf, la vache et le veau, sans parler du porc, ont été moins chers en 1881, 1882 et 1883, qu'en 1878, 1879 et 1880. L'augmentation des droits de douane n'a donc pas eu pour conséquence l'augmentation du prix de la marchandise importée. Le rapporteur en conclut donc que le phénomène économique qui s'est produit pour la viande se produira pour le blé.

Arrivons à un point délicat. M. Graux déclare au cours de son rapport que la majorité de la commission parlementaire a été d'avis que le droit reconnu aux municipalités, de taxer le pain était un obstacle suffisant à l'entente des boulangers pour la vente à un prix exagéré.

En conséquence, M. Graux, d'accord avec ses collègues de la commission, propose à la Chambre des députés, l'adoption de la proposition de loi suivante :

« Les droits sur le froment, l'épeautre et le méteil, en grains, sont portés à 3 francs les 100 kilos, quand ces produits sont d'origine européenne.

« En farines, ces produits paieront 7 francs.

« Les mêmes produits, en grains, mais ayant une origine extra européenne, paieront 6 fr. 60.

« Les mêmes produits, en farines, paieront 10 fr. 60.

« Le seigle et l'orge, d'origine européenne, paieront 2 francs.

« Les mêmes produits, d'origine extra-européenne, paieront 5 fr. 50.

« L'avoine (origine européenne), 1 fr. 50.

« L'avoine (origine extra-européenne), 5 fr. 20. »

Tel est l'important travail de M. Georges Graux.

Informations

L'Exposition de 1889

La sous-commission des constructions et la sous-commission des finances réunies ont pris, dans leur séance de vendredi, les deux résolutions suivantes, intéressant tout particulièrement le public :

1° Contrairement à ce qui a eu lieu en 1878,

à l'Exposition de 1889, les exposants devront payer un droit de place proportionnel à l'étendue superficielle de l'emplacement qu'ils occuperont. Le quantum à payer sera déterminé dans la prochaine séance;

2° En ce qui concerne le capital de garantie, l'assemblée a décidé que ce capital devra être de 10 millions de francs. Pour le former, il sera fait appel au public par voie de souscription. Les souscripteurs seront par ce fait, intéressés dans l'entreprise et, par suite, auront une part dans les bénéfices, s'il y en a.

La sous-commission des constructions a exposé le plan du Palais de l'Exposition, qui aurait comme point de départ le Palais de l'Industrie, rejoindrait, par un pont jeté sur la Seine, l'autre quai, près du ministère des affaires étrangères, se poursuivrait jusqu'à l'avenue Labourdonnais, en englobant l'esplanade des Invalides, et se terminerait au Champ-de-Mars, par deux palais qui occuperaient chacun une superficie supérieure d'un tiers à celle du Palais de l'Industrie. Le jardin du Trocadéro serait réservé à l'exposition d'horticulture. L'exposition fluviale serait placée le long des quais.

Un monument à M. Edmond About.

M. Francisque Sarcey annonce dans le *XIX^e Siècle*, que les amis de M. Edmond About se proposent d'élever un monument sur sa tombe. Après avoir fait appel aux artistes que M. Edmond About, dit-il, « a loués avec son ordinaire sûreté de jugement et sa bonne grâce accoutumée », M. Sarcey ajoute que, dès à présent, les souscriptions seront reçues aux bureaux du *XIX^e Siècle*.

A Pékin ! — Un rédacteur a eu un entretien avec l'amiral Jauréguiberry. En voici la conclusion :

A diverses reprises, au cours de notre entretien sur les affaires de Madagascar et autre, l'honorable amiral Jauréguiberry avait prononcé le fameux mot de « Tonkin ». J'en voulus profiter pour lui demander son opinion sur nos affaires de là-bas.

Elles sont et doivent être l'objet de bien grandes préoccupations, me répondit l'amiral. Je ne sais trop comment tout cela finira. Mais, je vous en prie, ne cherchez pas à trop me sonder sur ce point. Ma situation d'officier général en activité, d'abord, puis mon patriotisme m'obligent à être fort discret en cette matière.

En quelque état, d'ailleurs qu'en soient les choses actuellement, j'estime que le pays a raison de vouloir en finir au plus tôt. Comment y arrivera-t-on ? Je l'ignore.

Après avoir montré toutes les difficultés de la conquête de Formose, l'amiral a ajouté :

Au reste, il ne me semble guère possible d'arriver aujourd'hui à une solution définitive, sans une marche sur Pékin. En 1860, la guerre de Chine exigea 30,000 hommes, et nous avions les Anglais avec nous. A l'heure présente, les Anglais sont, sinon officiellement, au moins officieusement contre nous.

Pour une marche sur Pékin, il faudra au moins 50,000 hommes.

La maladie de l'empereur Guillaume. — Dans les cercles parlementaires le

— Que lisez-vous là ?
Il fut obligé de la toucher pour se faire entendre.

Alors seulement, elle leva les yeux. Quel changement dans son regard !...

L'expression de tristesse avait disparu, ses yeux étaient vifs, son visage animé par l'intérêt de sa lecture.

Mais en cet moment, l'expression de sombre défiance reparut; elle montra la page sans prononcer une parole.

— Monte-Cristo, — lut-il. — Cela vous amuse-t-il ?

Elle fit un signe de tête.

— Mais la première et la dernière page semblent arrachées... Cela doit nuire à l'intérêt. Lisez-vous beaucoup ?

Elle avança les lèvres et hochait la tête.

— Pourquoi ?...

— Ni livres... ni temps.

— Est-ce que vous aimez les histoires ?

— Oh ! beaucoup !

— Seriez-vous bien aise si je vous apportais un livre, la prochaine fois que je viendrai ?

Elle le regarda d'un air étonné et méfiant.

C'était un jeune gentleman et il faisait attention à elle... il lui parlait avec bonté,

Personne ne l'avait accoutumée à cela.

Il lui offrait un livre.

Personne ne lui avait jamais rien donné.

Son expression renfrognée apparut de nouveau; elle ne savait pas ce qu'elle devait en croire.

— Je vous apporterai des livres, — lui dit-

broit court que l'indisposition de l'empereur est plus sérieuse que ne le prétendent les journaux. L'empereur Guillaume aurait passé une très mauvaise nuit. M. Bismarck a été appelé en toute hâte à son chevet. Depuis le matin une foule considérable stationne malgré le froid, devant le palais impérial autour de la statue équestre de Frédéric.

Le garde du poste située en face du Palais impérial a reçu défense de battre aux champs, jusqu'à nouvel ordre, au passages des généraux ou des princes.

L'empereur a passé une assez bonne nuit. Les médecins trouvent son état satisfaisant.

L'empereur s'est levé hier. Il se tient dans son cabinet de travail.

Paris, 24 janvier.

Le bruit a couru hier soir à la Bourse du boulevard, que l'empereur Guillaume était mort.

L'Affaire du « Cri du Peuple »

On lit dans *Paris* :

« Les perquisitions opérées chez M. Guebhard, professeur agrégé à la Faculté de médecine, directeur politique du *Cri du Peuple*, et chez M. Vallès, ont amené la découverte de papiers importants, relatifs soit à l'affaire Balle-rich, soit aux polémiques du *Cri du Peuple*.

« M. Guebhard, qui depuis longtemps cherche à dissimuler sa collaboration au *Cri du Peuple*, parce qu'il est professeur de Faculté, ne peut plus aujourd'hui nier qu'il était bien depuis huit mois environ le seul directeur politique du journal et qu'il a versé des fonds pour le soutenir.

« Il est avéré maintenant qu'un professeur d'une Faculté de l'Etat est le véritable directeur d'une feuille dont les polémiques sont depuis longtemps l'objet de la méfiance même de la presse radicale. »

Incendie du collège de Pontlevo.

Le célèbre collège des Jésuites de Pontlevo, situé entre Montrichard et Blois, est devenu la nuit dernière la proie des flammes.

Les nombreux élèves du collège ont pu évacuer les bâtiments en flammes, sans qu'aucun accident se soit produit.

Les riches collections accumulées depuis trois siècles, dans les archives et la bibliothèque, ont été consumées.

Les dégâts sont considérables.

Incendie au théâtre.

Un commencement d'incendie s'est déclaré lundi soir au théâtre de Limoges un peu avant l'ouverture des bureaux.

Le feu a pris naissance dans la loge du maire; il paraît avoir été communiqué par un bec de gaz. Les dégâts sont insignifiants; la représentation a pu commencer à l'heure réglementaire.

En Espagne

De nouvelles secousses ont été ressenties à Velez, à Malaga, à Loja et à Almunecar.

Le roi est parti de Malaga. Il a été acclamé par la population.

lui, la nouveauté de ce spectacle l'amusait assez. Daniel essaya poliment de lier conversation avec lui, mais l'essai ne fut pas brillant.

En dépit des yeux d'Argus de son chef, Juana parvint à dérober une langue de mouton, une poignée de biscuits assortis, et un morceau de fromage qu'elle dissimula, tant bien que mal sous ses vêtements.

Geoffroy considérait avec curiosité cette bizarre enfant; c'était un type qu'il n'avait pas encore vu.

Il avait une vénération chevaleresque pour tout ce qui était féminin, par respect pour sa belle et imposante mère; mais il lui était difficile d'admettre que cet échantillon pût appartenir au même ordre d'être que sa sœur Eléonore ou Olga Ventnor.

Elle portait, ce soir-là, sa plus belle robe; elle avait des bas et des souliers, et une tentative avait été faite pour lisser l'épaisse forêt de ses cheveux rouges foncés.

Il examina ses traits pâles et pincés, ses traits qui n'étaient pas désagréables, quoiqu'assombris par une expression habituelle de tristesse.

Elle avait l'air inquiet, et n'avait rien d'un enfant.

Lorsque Daniel Sleaford s'adressait à elle, elle tressaillait comme si elle s'attendait à recevoir un coup.

La tristesse de sa vie était écrite sur chacune des fibres de son visage abattu et sans sourire.

A l'intérieur, le tapage allait toujours croissant, les éclats de rire retentissaient, et la maison tremblait sous les trépignements des dan-

seurs. Enfin, Daniel Sleaford se présenta à la porte du salon, et annonça le souper d'une voix de stentor, invitant chacun à s'avancer.

— Comment, Geoffroy, mon cher, vous prenez des leçons de cuisine !... s'écria Franck, en essayant son visage couvert de sueur. — Ouf ! quelle soirée étouffante !... je vous donne ma parole, ma parole, mon cher, que je n'en puis plus, je suis prêt à tomber.

Mais une bouteille d'ale mousseuse eut bientôt restauré le jeune homme épuisé, et toute la compagnie s'assit pour souper.

Le souper fini, la danse recommença avec une nouvelle ardeur.

Geoffroy Lamar, qui commençait à s'ennuyer un peu, reprit sa place sur le bord de la fenêtre, souhaitant de tout son cœur qu'il fût temps de sortir de tout ce tapage et de s'en aller.

Son intérêt pour Juana n'avait pas diminué.

C'était une curieuse étude et il l'observait.

Après le souper, elle avait enlevé les plats et les assiettes, et les avait remis à leur place, puis elle avait balayé le plancher : tout cela dans un profond silence et avec adresse et agilité.

Puis, au lieu d'aller se coucher, quoiqu'il fût plus de minuit, elle avait tiré d'un buffet un livre déchéiré et repris son coin pour lire, les mains sur ses oreilles, les yeux rivés sur la page.

Il la regarda quelque temps en silence, puis il prit la parole.

il, — et je demanderai à vos sœurs de vous permettre de les lire avec elles... des livres qui vous conviendront mieux que *Monte-Cristo*.

— Mes sœurs !... — répéta-t-elle. — Mais je n'ai pas de sœurs, moi !... Mais si vous n'êtes pas méchant... — ajouta-t-elle d'un air méfiant, — vous voulez vous moquer de moi, n'est-ce pas ?

Il lui assura qu'il parlait franchement.

— Eh bien ! alors, ne m'apportez pas de livres ici. On ne me permettrait pas de les conserver et le vieux Gilbert les brûlerait. Mais je sais bien ce que vous pourriez faire... dit-elle avec un regard plein de malice.

— Eh bien... quoi ?

— Vous connaissez bien la Mare Noire et le vieux moulin, là-bas, dans les bois ?

— Oui, je les connais.

— Alors... si vous n'êtes pas méchant... apportez les moi là et déposez-les dans le moulin. Je les y trouverai ; personne n'y va jamais. Mais je crois bien que vous n'irez pas non plus.

— Vous verrez... vous en trouverez un là, demain soir. Comment vous appelez-vous ?

— La Juana des Sleaford, — dit-elle avec un rire strident, — ou Juana la Sauvage... cela ne fait rien lequel. Je suis les deux.

A. FLEMING.

(A suivre).

Victoire du Cambodge

Le ministre de la marine a reçu du gouverneur de la Cochinchine le télégramme suivant, en date de Pnom-Penh, 23 janvier :

« La colonne du lieutenant-colonel Miramond vient de remporter un succès au Cambodge. Après une marche forcée, elle a surpris Sivotha dans son camp, à Mieng, le 21 janvier, à cinq heures du soir.

« Elle l'a attaqué vigoureusement et a dispersé sa bande, après lui avoir tué une vingtaine d'hommes. Tous les bagages, les vivres, les voitures et cinq cages d'éléphants sont restés en notre pouvoir.

« Sivotha s'est enfui à cheval. D'après les habitants, il serait blessé.

« La colonne du colonel Miramond poursuit les fuyards. »

Association africaine. — D'après une dépêche adressée au *Gaulois* de Berlin, l'Allemagne s'est mise d'accord avec la France pour former une association africaine; la question d'indemnité a été réservée.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Par arrêté du 17 janvier, M. Delbouys, commis de 1^{re} classe, chargé des fonctions de commis principal des postes et télégraphes, à Cahors, a été nommé commis principal au même bureau, à partir du 1^{er} février 1885.

L'Assemblée générale des Anciens Élèves du Lycée de Cahors, aura lieu, dans le parloir de cet établissement, le 7 février prochain, à 4 heures de l'après-midi.

A 6 heures et demi du soir, un banquet réunira les membre de l'Association au Palais National.

Classe de 1879. — Les hommes de la classe de 1879 de l'armée de mer, en service dans les ports militaires, ne tarderont pas à être renvoyés dans leur foyers.

Cette mesure aura son exécution probablement du 10 au 20 février prochain, dans tous les cas avant le 1^{er} mars.

Le ministre de la marine a donné l'ordre de faire embarquer, à partir du mois de mars, sur les paquebots en partance les hommes de cette classe qui servent aux colonies. Ils devront être rentrés en France avant la date extrême de libération, soit le trente juin prochain.

Hier au soir, vers les 4 heures, sur le territoire de la commune d'Arcambal, le nommé Cavarrot, Louis, âgé de 50 ans, ancien maire de cette commune, a été tué par un coup de pied de cheval qui l'a atteint à la tempe.

La population tout entière pleure cet homme de bien. Demain, dimanche, ses obsèques auront lieu dans l'église de cette paroisse.

Nouvelles judiciaires. — Le tribunal de Lombez et l'arrêt de la cours d'Agen ont condamné M. le comte de Fumel, maire de Séguéville, à huit jours de prison pour avoir enlevé des drapeaux placés, sans autorisation, aux fenêtres des bâtiments appartenant à la commune.

M. le comte de Fumel s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de la cour d'Agen.

Concours d'architecte. — Un concours est ouvert entre les architectes français pour l'emploi d'architecte du département de Constantine.

Les personnes qui désireraient prendre part à ce concours trouveront tous les renseignements qui pourraient leur être nécessaires, à la Préfecture de leur département.

La première composition devra être déposée à la Préfecture de Constantine le 1^{er} avril au plus tard.

La Saint Vincent. — Le froid, pour être venu tard cette année, n'en est pas moins piquant et tenace. Va-t-il augmenter encore d'intensité? On connaît le proverbe patois :

A la sèn Bineén
Lou frét pért las déns
Ou dében maï descousén

La Saint Vincent est aujourd'hui. Le premier

quartier de la lune qui est ce soir amènera-t-elle une recrudescence de gelée ou un adoucissement de température?

Le raccordement des chemins de fer français et espagnols.

A la suite des très longues et laborieuses négociations entamées entre le quai d'Orsay et le cabinet de Madrid, l'entente a pu enfin se faire au sujet de l'établissement, à travers les Pyrénées, de deux nouveaux raccordements des chemins de fer français et espagnols.

La convention nouvelle, dont les termes ont été arrêtés, sera signée par notre ambassadeur, M. le baron des Michels, aussitôt après son retour à Madrid.

Phénomènes météorologiques.

— Samedi dernier, pendant qu'une véritable tempête de neige s'abattait sur notre ville, de curieux phénomènes atmosphériques se produisaient dans la région du Sud-Est. A Rodez, notamment, le ciel était chargé d'électricité, ainsi qu'en temps d'orage, et des éclairs se dégageaient des nuages. On a même entendu, à diverses reprises, le roulement lointain du tonnerre.

D'autre part, les journaux de Marseille annoncent qu'après une pluie très abondante, de nombreux éclairs ont annoncé, vers dix heures et demie, un orage qui a éclaté par un roulement sourd et lointain. Entre minuit et deux heures, de violents coups de tonnerre se sont succédé à de larges intervalles.

Nous n'avons constaté rien de semblable à Cahors. L'orage sera formé, probablement, dans les montagnes de l'Aveyron. C'est un phénomène météorologique très rare et très curieux dans cette saison, que l'on peut rapprocher des effrayants tremblements de terre de l'Espagne et de l'hiver exceptionnellement rigoureux qui sévit dans toute la région du Midi.

Mauvaise récolte en 1885.

— Le chroniqueur agricole du *Messager de Toulouse*, M. Delafosse, président de la Société d'agriculture de Haute-Garonne, prévoit pour l'année 1885 une mauvaise récolte en céréales.

Il en donne les raisons suivantes, qui paraissent très judicieusement déduites de la situation atmosphérique que nous subissons depuis trois ou quatre mois.

« Que va être la récolte dans la campagne agricole qui vient de s'ouvrir? Voilà une question qui doit vivement préoccuper, à l'occasion de toutes les perturbations qui se sont produites dans les conditions saisonnières depuis que les semences sont mises en terre. Si, en effet, dans certains points du nord-est et du centre, les pluies sont venues à propos pour faciliter les semences et favoriser leur levée, dans d'autres parties de la France, et notamment dans le sud-ouest, l'ensemencement s'est fait dans des terres mal préparées par suite de la sécheresse. Celle-ci ayant persisté, la germination de tous les grains et des graines a été nulle ou très irrégulière, la moitié tout au plus des soles à blés ont eu une levée, mais irrégulière, et incomplète; bon nombre des pousses naissantes se sont flétries. En somme, les débuts ont été mauvais, aussi bien pour les céréales que pour les graines fourragères.

Les pluies ou la neige de ces derniers temps ont enfin provoqué la germination; blés et avoines, vesces et farouches, apparaissent sur terre en minces aiguilles ou paillettes étoilées. Que vont-ils devenir? De fortes gelées sur la fonte des neiges qui tombent actuellement en abondance pourraient détruire toutes ces chétives naissances. Mais, admettons que tout se passera au mieux, qu'une douce température suivra la fonte, qu'aucun accident atmosphérique n'interviendra pendant le cours de la végétation printanière; les fourrages, dans ce cas, arriveront à bon port; mais on ne peut en dire autant pour les grains et les graines. Certaines tiges seront en avance sur d'autres plus ou moins en retard; les premières pourront bien grainer, mais n'est-il pas à craindre que les autres ne soient surprises par les fortes chaleurs des premiers jours d'été? S'il en est ainsi, ce que nous craignons fort, attendons-nous à voir des grains et des graines en petit nombre et d'un développement incomplet, ce qui veut dire une récolte au moins médiocre, sinon mauvaise en qualité et en quantité.

Puisse ces prévisions ne pas se réaliser.

Fausse-monnaie. — Il circule en ce moment-ci dans les départements de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées des pièces d'or de 20 francs fausses, à l'effigie de 1878. Ces pièces se reconnaissent particulièrement à l'absence de la cédille au mot française, et un léger grattage en laisse apercevoir la composition.

Nous engageons nos lecteurs à bien ouvrir l'œil et à se tenir sur leurs gardes.

Écrasée par un train. — On a relevé le corps d'une jeune fille sur la voie ferrée, au poteau 218, près d'Assier, après le passage du train 5.

Cette jeune fille a dû être écrasée par le train, vraisemblablement.

Une enquête est ouverte.

Un grave accident vient d'arriver à La Monta, près Ristolas (Hautes-Alpes).

Une avalanche de neige a ravagé cette commune. Plusieurs maisons ont été détruites. Neuf personnes sont sous les décombres.

Il est difficile d'organiser des secours, les communications étant rendues impossibles par l'abondance des neiges.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 17 au 24 janvier 1884.

Naissances.

- Arthous, Marie, à Cabassut.
- Talbot, Justin, à Englandières.
- Nadal, Alfred, rue Darnis, 42.
- Sémirot, Gabriel, rue St-Barthélémy, 13.
- Ringrave, Léon, rue St-Priest, 43.
- Gardou, Paul-Léon.
- Labarthe, Hortense, Place des Petites-Boucheries.
- Burgalières, Julie, Château de Larroque.

Mariages.

- Marion, Jean, et Roques, Louise.
- Bourgnoux, Jéa, et Cafanel, Marie.
- Laroumet, Urbain, et Cloup, Agathe.

Décès.

- Arnaud, Etienne, cultivateur, 74 ans, à Bégoux.
- Mignot, Louis, jardinier, 59 ans, (hospice).
- Lavaïsse, Jacques, 72 ans, boulevard Gambetta.
- Bertrand, Antoine, cultiv., 65 ans, à Ste-Ambroise.
- Courdesse, Marie, s. p., 44 ans, rue du four Ste-Barbe.
- Castex, Jean, soldat au 7^e de ligne, 23 ans, (hospice).
- Destreil, Firmin, 4 mois, rue Daurade, 6.
- Longayrous, Jean, receveur en retraite, 72 ans, rue St-Géry, 5.

Bibliographie

Le *Courrier Français illustré* donne chaque semaine quatre dessins originaux des meilleurs artistes français et étrangers; texte intéressant, nouvelles humoristiques, fantaisies, etc. Les yeux et l'esprit sont donc satisfaits. Bien mieux, c'est sans précédent en France le seul journal illustré à 20 centimes donnant d'aussi jolies gravures. L'économie y trouve donc également son compte: car on a au bout de l'année plus de 200 gravures, à encadrer provenant du *Courrier Français illustré*, dont l'abonnement ne coûte que 10 francs par an pour toute la France et 12 francs pour les autres pays.

Nous sommes entendus avec la direction du *Courrier Français illustré* pour qu'elle adresse gratuitement un numéro spécimen à ceux de nos abonnés qui le demanderont au siège du *Courrier Français illustré*, 14, rue Séguier, à Paris. Le *Courrier Français illustré* est mis en vente le dimanche chez tous les marchands de journaux, kiosques, libraires, gares, etc.

JOURNAL DE L'AGRICULTURE, fondé par J.-A. Barral. — Rédacteur en chef: Henry Sagnier. — (G. Masson, éditeur, 120, boulevard St-Germain, Paris). Un an, 20 fr. — Sommaire du N° 824, du 24 janvier 1885: H. Sagnier. Chronique agricole. — De la Tréhonnois. Avantages de la précocité dans les races de boucherie. — Gos. Situation de l'agriculture dans l'Aisne. — Tochon. Manuel du greffeur de vignes. — Sagnier. Balance hydraulique. de M. Beaume. — De Praingy. Déchéance inévitable de la France. — Alamartine. Le prix de revient du blé. — Courdin. Etude pour faire planter des vignes américaines. — Du Pré-Collot. La crise du sucre en Autriche. — Dybowski. Engrais toxiques. — Assi et Genès. Nouvelles inventions agricoles. — Marsais. Société nationale d'agriculture. — Rémy. Revue commerciale et prix courant des denrées agricoles. — Féron. Bulletin financier. — Gravures noires: Balance hydraulique de M. Beaume (1 fig.).

LA VIGNE AMÉRICAINE ET LA VITICULTURE EN EUROPE. Revue publiée par M. V. Pulliat et M. J.-E. Robin. Sommaire du numéro de décembre 1884. — Chronique de décembre. V. Pulliat. — Inauguration du buste de feu Camille Saint-Pierre. J.-E. Planchon. — La vigne d'Amérique en Portugal. F. d'Almeida et Brito. — Les vignes des tropiques du genre Ampelocissus considérées au point de vue pratique. J.-E. Planchon. — Note sur l'Herbemont. Delestrac. — Tables des matières des 12 fascicules formant le 8^e volume de la Vigne Américaine. — Abonnements, annonces, réclamations. S'adresser à M. Robin, à Lapeyrouse-Mornay par Epinouze, (Drôme).

LA NATURE. Sommaire du 24 janvier 1885. — Hydro-moteur Jagn. L. Poillon. — Les animaux férocés dans les Indes. — Insecte fossile des grès silu-

riens. Ch. Brongniart. — L'acide sulfureux et les sulfures de carbone considérés comme désinfectants. G. Tissandier. — Etudes pratiques sur la marche de l'homme. Marey, de l'Institut. — Néologie. Edmond About. F. E. Roudaire. — Montpellier le-Vieux. L. de Malafosse. — Chronique. — Académie des sciences du 19 janvier 1885. S. Meunier. — Un vélocipède aquatique pour la chasse aux canards. G. T. — Supplément: Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Victor Hugo. — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin ne varietur, format in-8°, devant comprendre toutes les œuvres. Livraison immédiate des 30 volumes parus à 7 fr. 50 le volume, payables 10 par mois. Les volumes à paraître seront livrés successivement. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Molière. — Œuvres complètes, orné de 70 gravures, d'après Moreau et Boucher. 8 volumes in-18 avec reliure demi-chagrin, doré en tête. Prix: 50 fr., payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

L'Art national, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix: 80 fr.; relié 100 fr. payables 5 fr. par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix: 100 fr. payables 5 fr. par mois. Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Ce qu'on n'a jamais vu POUR 1,100 FRANCS

Un nouveau PIANO mi-oblique cadre en fer de la maison P.-H. HERZ NEVEU. S'adresser pour les départements du Lot et du Tarn-et-Garonne, à MM. A. SAINTIS ET FILS, à Montauban.

Le Phylloxera du Commerce, c'est la contre-façon et l'imitation; nous croyons être utiles à un grand nombre de nos lecteurs, qui ont fait des Pilules Suisses leur remède favori, en leur recommandant d'exiger toujours sur la boîte le nom du fabricant A. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Il leur sera facile ainsi de refuser les produits qu'on voudrait substituer au véritable; quand il s'agit de la santé, on ne saurait être trop prudent. C'est aux véritables Pilules Suisses Hertzog (1 fr. 50 la boîte) et non à leurs parasites que sont dues les guérisons sans nombre qu'on signale chaque jour; en voici une nouvelle. — M. PIOT-DANTON, à Villers-Marmery (Marne), écrivait le 8 janvier 1885: « Depuis plus d'un an, je souffrais d'un mal de reins et la douleur descendait tantôt dans le pied, tantôt dans la cuisse gauche. J'ai pris des Pilules Suisses et aujourd'hui je ne ressens plus rien n'importe par quel temps. Tout le pays m'a vu courbé, marchant avec un bâton, et aujourd'hui cela ne paraît plus. Je vous remercie de tout mon cœur, car je n'ai que 40 ans et je suis obligé de travailler pour élever ma petite famille. »

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Mauvaise Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI.

Le VIN de G. SEGUIN, fortifiant et fébrifuge, est très efficace dans les Convalescences, Appauvrissement du Sang, Pertes d'Appétit, Digestions difficiles, Fièvres, etc. Paris, 378, rue Saint-Honoré.

A VENDRE

Une maison très ancienne de **MND TAPISSIER** A CAHORS.

Cette Maison de Commerce et de Fabrication est située boulevard Gambetta, galerie de Fontenilles.

Elle contient toutes les Marchandises concernant cette industrie, telles que: Meubles, Etoffes, Papiers peints, Ressorts élastiques, etc.

EXCELLENTE CLIENTÈLE

Pour les renseignements, s'adresser à M^{me} DELPERIER.

BOURSE. — Cours du 24 janvier.

3 0/0.....	79 97
3 0/0 amortissable (ancien).....	81 70
3 0/0 id. 1884.....	00 00
4 1/2 0/0 ancien.....	106 05
4 1/2 0/0 1883.....	110 00
Dernier cours du 23 janvier.	
Actions Orléans.....	1,352 50
Actions Lyon.....	1,255 00
Obligations Orléans 3 0/0.....	383 00
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884).....	310 00
Obligations Lombardes (jouissance.....)	305 00
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884).....	332 00

MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 41, CAHORS

ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

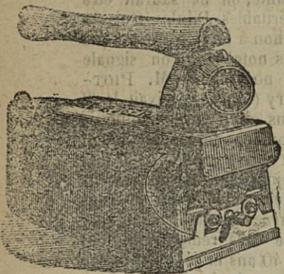
Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : STANISLAS BOUTET A CAHORS

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque 6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS



NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez JEAN LARRIVE, Fils aîné

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

PONTIÉ

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Étoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Églises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

Vignes Américaines & Franco-Américaines

MASSOU

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

Porte greffe.	Bout.	Racins.
Montefiore (vrai) le cent	60	300
Riparia tomentoux.	2	7
Riparia.....	150	6
Solonis.....	150	6
Viala.....	150	6
Yorck.....	2	8
Taylor.....	1	4
Clinton.....	0	50
Rupestris.....	3	10
Aminia.....	5	3
Producteurs directs.		
Othello.....	10	35
Herbemont.....	2	10
Senesqua.....	5	25
Bram.....	5	25
Canada.....	5	25
Triumph.....	8	30
Noha.....	5	25
Jacquez.....	150	7
Cunningham.....	150	7
Secretary.....	40	3

FRANCO-AMÉRICAIN

Bon Marché le plus avantageux.

Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racinés greffés et bien soudés sur Riparia, Solonis ou Viala, 180 francs le mille

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

VIGNES AMÉRICAINES

Boutures.	Racinés.
Riparias le mille	20 fr. Le mille
Jacquez »	20 fr. »
Othello »	100 fr. »
	70 fr. 90 fr. 250 fr.

S'adresser à M. Cambier François, propriétaire, à Villeneuve-les-Maguelone (Hérault).

ASSOCIATION DES ARTISTES MUSICIENS

ÉMISSION

de 2,000,000 de BILLETS d'une LOTERIE

Autorisée par Arrêté ministériel du 24 Mars 1884 au profit de la Caisse de secours et de pensions de retraite de l'Association.

400,000 FRANCS de LOTS

Déposés à la Banque de France et payables en espèces.

DEUX TIRAGES

1^{er} TIRAGE 12 MARS 1885

1 Gros Lot de..... 50,000 f.

1 gros lot de..... 25,000 f.

2 gros lots de 10,000..... 20,000 f.

2 lots de 5,000..... 10,000 f.

10 lots de 1,000..... 10,000 f.

30 lots de 500..... 15,000 f.

200 lots de 100..... 20,000 f.

246 lots formant..... 150,000 f.

Les BILLETS qui gagneront à ce 1^{er} tirage concourront également au 2nd tirage.

SECOND ET DERNIER TIRAGE

1 Gros Lot de..... 100,000 f.

et 246 autres lots formant..... 250,000 f.

Au total 493 lots formant le Cinquième du Capital émis, soit 200,000 francs.

Un souscrit en envoyant espèces, chèques ou mandats-poste à M. Ernest DÉTRÉ, Secrétaire-Général du Comité de la Loterie, 26, Rue Grange-Batelière, Paris.

Le Billet 1^{fr.}

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

PÉPINIÈRE RURALE créée en 1878, par M. BRU

Membre de la Société Agricole et Industrielle du Lot.

Les plants américains ne s'adaptant pas au climat du département du Lot ne sont pas cultivés dans cette pépinière. On ne cultive que ceux qui conviennent le mieux aux terres du pays.

Si on peut indiquer la nature du terrain où l'on veut établir une vigne américaine, il sera donné des renseignements précis sur le choix des cépages à donner la préférence.

Voudrait-on faire greffer les plants américains, il sera fourni et envoyé sur les lieux des greffeurs offrant toutes sortes de garanties.

Adresser les demandes à M. BRU, Pierre, propriétaire-cultivateur, à Lamagdeleine, par Cahors (Lot).

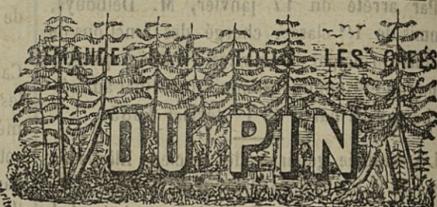
CULTURE SPÉCIALE DE PLANTS AMÉRICAINS

PRIX-COURANT 1884-1885

VARIÉTÉS FRANÇAISES		VARIÉTÉS AMÉRICAINES			
Greffées sur Américains		Boutures		Racinés	
cent	cent	le cent	le mil.	le cent	le mil.
Auxerrois sur Riparia.	40	Jacquez.	3'	25'	12'
Cabernet sur id.	40	Cunningham.	4	35	16
Cabernet Sauvignon id.	45	Herbemont.	4	35	16
Alicante Bouschet id.	45	Cinthyana.	4	35	30
Clairette sur Solonis.	40	Riparia géant.	4	35	13
Jureçon id.	40	Riparia tomentoux.	3	50	30
Semillon id.	40	Solonis.	4	30	10
Malaga id.	45	Vialla.	4	35	13
		York-Madeira.	5	45	14

GARANTIE DE L'AUTHENTICITÉ DES CÉPAGES LIVRÉS.

21 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

À L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

ON NE TOUSSE PLUS

si on succède Bonbons Gramont au Goudron, agréables à la bouche, ils fondent de suite et l'air que l'on aspire porte aussitôt sur les poumons les vapeurs bienfaisantes du goudron qui arrêtent immédiatement la toux. Les premiers présentés sous forme de Bonbons, ils sont 20 fois plus actifs que les compositions gelatinieuses et dures que l'on a fait pour les imiter, telles que : Pastilles, Capsules, Perles, Réglisses, Pin et Codéine, etc. — Les Bonbons du D^r Gramont sont les seuls conseillés par les médecins. PRIX : la Boîte 1 fr. 75; la Demi-Boîte, 1 fr. — SE MÉFIER des nombreuses imitations. Exiger la Signature du D^r GRAMONT. Dépôt à Cahors : pharmacie ESCROUZAILLES, et principales pharmacies.

En vente au bureau du Journal.

Très complète, indiquant TOUS LES CHEMINS DE FER en projet, en construction ou en exploitation

CADRE DU LOT

En vente chez tous les Libraires.

En feuille, 0 fr. 75. — Sur carton, 1 fr. 25. — Sur toile avec étui chagriné 1 fr. 50. 25 c. en plus par la poste.